

Délibération n°220930_12

Séance du Conseil d'administration du 30 septembre 2022

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 27
Membres présents : 14
Membres représentés : 4
Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Composition du conseil documentaire de l'UTBM

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles D714-28 et suivants ;
Vu les statuts de l'UTBM ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;
Vu le règlement intérieur applicable aux bibliothèques des trois sites de l'UTBM ;

Considérant que les principales missions du Conseil documentaire sont les suivantes :

- Il se prononce sur les modifications à apporter au règlement intérieur.
- Il vote le projet de budget du service.
- Il est tenu informé des crédits documentaires des organismes associés et de leur utilisation.
- Il est consulté sur les projets de convention avec les organismes extérieurs, relatifs à la documentation et l'information scientifique et technique.
- Il élabore des propositions en ce qui concerne la politique documentaire commune de l'université.

Considérant que sont actuellement à pourvoir au sein du Conseil de la documentation :

- Trois siègent pour les usagers (étudiants) ;
- Trois siègent pour les enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs.

Considérant que cinq candidatures ont été reçues, dont quatre pour les enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs ;

Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'approuver la nomination de Monsieur Mahjoub DRIDI, dans le collège des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs ;
- D'approuver la nomination de Monsieur Said ABOUDI, dans le collège des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs ;
- D'approuver la nomination de Monsieur Raed KOUTA, dans le collège des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs ;
- D'approuver la nomination de Monsieur Pierre-Olivier CAYETANOT, dans le collège des usagers,
- D'approuver la nomination de Monsieur Arnaud GAILLARD, en tant que suppléant, dans le collège des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs.

Abstention(s) : 0
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 18
Pour : 16
Contre : 2

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON